



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition spéciale du 21/01/2019



Date de publication : 21/01/2019

Édition du 21 janvier 2019

**Rectorat**

[Arrêté modificatif de l'arrêté du 12 juillet 2017](#) de subdélégation rectorale de signature dans le domaine financier

[Arrêté modificatif de l'arrêté du 12 juillet 2017](#) de subdélégation rectorale de signature dans le domaine non financier



RÉGION ACADEMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RECTORAT  
Pôle expertise et soutien

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE DU 12 JUILLET 2017 DE SUBDELEGATION RECTORALE DE SIGNATURE  
DANS LE DOMAINE FINANCIER**

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST  
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ  
CHANCELIERE DES UNIVERSITES DE LORRAINE

VU l'arrêté du 12 juillet 2017 de délégation rectorale de signature dans le domaine financier ;

VU la décision du 21 décembre 2018 plaçant madame Corinne LAMBERT en position de détachement dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cheffe de la division des personnels d'enseignement du second degré, d'éducation et des psychologues (DPE) du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, pour une première période de 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

**A R R E T E**

**Article 1 :**

L'arrêté du 12 juillet 2017 de délégation rectorale de signature dans le domaine financier est modifié comme suit :

- Dans les visas :

- La référence suivante est ajoutée :

VU la décision du 21 décembre 2018 plaçant madame Corinne LAMBERT en position de détachement dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cheffe de la division des personnels d'enseignement du second degré, d'éducation et des psychologues (DPE) du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, pour une première période de 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

- La référence suivante est supprimée :

VU l'arrêté ministériel du 28 novembre 2014 portant nomination et classement de monsieur Alain SCHUMENG, attaché d'administration hors classe dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, à compter du 01 janvier 2015 ;

**Article 2 :**

L'article 11 de l'arrêté du 12 juillet 2017 susmentionné est modifié comme suit :

- La référence suivante est ajoutée :

- Mme Corinne LAMBERT, cheffe de la division des personnels enseignants (DPE).

- La référence suivante est supprimée :

- M. Alain SCHUMENG, chef de la division des personnels enseignants (DPE).

**Article 3 :**

Le secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand EST.

Fait à Nancy, le 17 JAN. 2019



Florence ROBINE



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



RECTORAT  
Pôle expertise et soutien

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE DU 12 JUILLET 2017 DE SUBDELEGATION RECTORALE DE SIGNATURE  
DANS LE DOMAINE NON FINANCIER**

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE GRAND EST  
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ  
CHANCELIERE DES UNIVERSITES DE LORRAINE

VU l'arrêté du 12 juillet 2017 de délégation rectorale de signature dans le domaine non financier ;

VU la décision du 21 décembre 2018 plaçant madame Corinne LAMBERT en position de détachement dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cheffe de la division des personnels d'enseignement du second degré, d'éducation et des psychologues (DPE) du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, pour une première période de 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

**A R R E T E**

**Article 1 :**

L'arrêté du 12 juillet 2017 de délégation rectorale de signature dans le domaine non financier est modifié comme suit :

- Dans les visas :

- La référence suivante est ajoutée :

VU la décision du 21 décembre 2018 plaçant madame Corinne LAMBERT en position de détachement dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, cheffe de la division des personnels d'enseignement du second degré, d'éducation et des psychologues (DPE) du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, pour une première période de 5 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

- La référence suivante est supprimée :

VU l'arrêté ministériel du 28 novembre 2014 portant nomination et classement de monsieur Alain SCHUMENG, attaché d'administration hors classe dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de l'académie de Nancy-Metz, à compter du 01 janvier 2015 ;

#### **Article 2 :**

L'article 3 de l'arrêté du 12 juillet 2017 susmentionné est modifié comme suit :

- La référence suivante est ajoutée :

- madame Corinne LAMBERT, cheffe de la division des personnels enseignants (DPE), pour les actes relatifs à la gestion de ces personnels sauf en ce qui concerne la gestion de la cellule chômage, de l'action sociale en faveur des personnels ainsi que la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles.

- La référence suivante est supprimée :

- M. Alain SCHUMENG, chef de la division des personnels enseignants (DPE), pour les actes relatifs à la gestion de ces personnels sauf en ce qui concerne la gestion de la cellule chômage, de l'action sociale en faveur des personnels ainsi que la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles.

#### **Article 3 :**

Le secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand EST.

Fait à Nancy, le

17 JAN. 2019



Florence ROBINE